## Délibération n° 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre Le 26 février à 18 heures 30

Objet: Tarifs camping

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise. sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Date de convocation:

Etaient présents:

20 février 2024

Messieurs et Mesdames: Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Date d'affichage: 20 février 2024

Pouvoirs:

Nombre de Conseillers

Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration à Mme Flavie TAVERA Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL M. Alain BELLICCHI a donné procuration à M. Gérard ROCHE

23

en exercice:

Absents: M. Franck SEGONNE, M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Nombre de présents :

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Laurence PUJOL

15

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les tarifs du camping 2024 proposés par le délégataire conformément à l'article 7 de la convention d'exploitation du camping.

Nombre de votants :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

18

- APPROUVE les tarifs 2024 du camping proposé par Monsieur LOURMIERES délégataire du camping tels qu'annexés à la présente.

faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de publication.

La présente délibération peut

-ADOPTÉE-

Le Maire

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Jarie-Laurence PUJOL